

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2017 ATTRIBUÉ À LA CAMPAGNE CONTRE LES ARMES NUCLÉAIRES ICAN : LA FRANCE DOIT PRENDRE TOUTE SA PART AU DÉSARMEMENT

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 9 OCTOBRE 2017

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



La Ligue des droits de l'Homme se réjouit de l'attribution, vendredi 6 octobre 2017, du prix Nobel de la paix 2017 à la campagne internationale contre les armes nucléaires ICAN (International campaign to abolish nuclear weapons), dont elle est partenaire au sein d'ICAN France.

ICAN a été à l'origine du traité sur l'interdiction des armes nucléaires établi sous l'égide de l'Organisation des Nations unies, adopté en juillet 2017, et déjà signé par cent vingt-deux Etats qui s'engagent, notamment, à ne fabriquer, posséder, employer ou menacer d'employer des armes nucléaires en aucune circonstance. Ce traité est d'une importance considérable dans le contexte international actuel où des Etats menacent de recourir à ces armes pour régler leurs conflits, au mépris, d'ailleurs, des stipulations de la Charte des Nations unies qui impose le règlement pacifique des différends internationaux.

Comme l'a précisé la présidente du comité Nobel lors de l'attribution du prix, « *les prochaines étapes vers la réalisation d'un monde sans armes nucléaires doivent impliquer les Etats dotés de l'arme nucléaire* ». Cette adresse aux Etats détenteurs actuels de l'arme nucléaire vise, notamment, la France.

La Ligue des droits de l'Homme lance un appel au gouvernement français pour que notre pays prenne toute sa part dans le désarmement nucléaire en devenant partie au traité, et en prenant une initiative internationale pour convaincre les autres Etats d'agir aussi en ce sens.